

DELIBERATION N° 21/78 : TERRAIN DE FOOT DU PLATEAU / AFFECTATION DE CREDITS
SUPPLEMENTAIRES

Monsieur REINSTADLER, Deuxième Adjoint, Rapporteur, rappelle à l'Assemblée qu'en 1975 ont commencé les travaux d'aménagement du terrain de football dans la zone de loisirs du Plateau.

En cours de réalisation, divers travaux de drainage en sous-couche ont été nécessaires.

Pour solder cette opération, il importe donc d'affecter une somme de 17 626 F 20 comme crédits supplémentaires au programme N° 26/75.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- un crédit de 17 626 F 20 est affecté à titre supplémentaire au programme N° 26/75 "Aménagement du Terrain de foot-ball du Plateau",
- s'engage à inscrire cette dépense au budget primitif 1978, afin de solder rapidement cette opération.

A 22 h 30, L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE.